



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fondations d'entreprises

Question écrite n° 58753

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur le développement des fondations solidaires de grandes sociétés. En effet, depuis plusieurs années, grâce notamment à la législation des fondations qui fut mise en place au début des années 90, plusieurs grandes sociétés ont créé des fondations, dont l'objectif est orienté vers la solidarité et la lutte contre l'exclusion. Ces créations qui se sont échelonnées depuis une quinzaine d'années, mériteraient, d'une part, d'être développées, en les suscitant et, d'autre part, en présentant un bilan rétrospectif de l'action de ces fondations d'entreprises. Ainsi, il pourrait s'avérer utile et intéressant de contacter toutes les directions d'entreprises qui n'ont pas encore de fondation pour valoriser les expériences déjà lancées, afin qu'un objectif ambitieux de création puisse être fixé pour 2010. Également, il pourrait être suggéré aux fondations existantes, de participer à une journée des fondations, où elles présenteraient, chaque année, la valorisation de leur action annuelle. Enfin, il serait utile de recenser toute l'activité de ces fondations, depuis leur création, pour en connaître le bilan cumulé et aussi, de les entendre pour savoir quelles sont les améliorations à apporter à leur statut. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58753

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8964

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)